L’essentiel de A à Z

https://www.far-suisse.ch/fr/wichtiges-von-a-z/

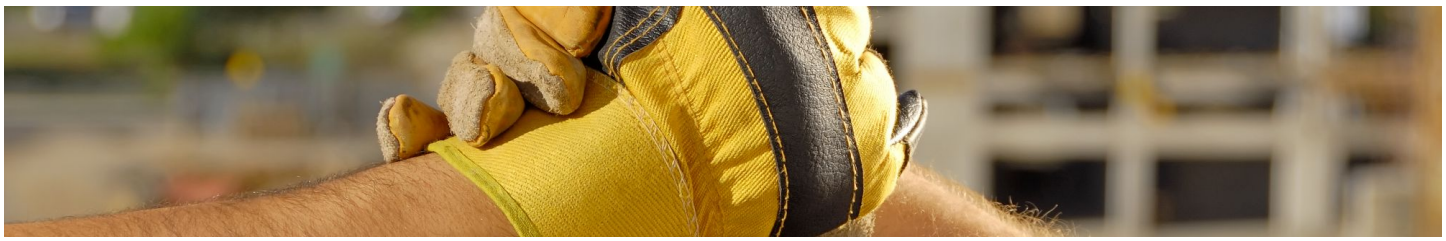

Certificat de salaire

Déclaration des cotisations RA sur le certificat de salaire
Les cotisations RA sont regroupées avec les cotisations à l’institution de prévoyance de l’entreprise, au point 10 «prévoyance professionnelle» du certificat de salaire, sous 10.1 «cotisations ordinaires». Il n’est pas nécessaire de déclarer séparément ces deux types de cotisations dans le certificat de salaire.